



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **30-10**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
Du 7 juillet 2010**

Le sept juillet deux mille dix, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Michel BAFFERT, Président du SIRD

Date de convocation : 23 juin 2010

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 15 Votants : 17

Présents : M.BAFFERT(2), Y.BOULARD, J.CARRIER, M. CHAMUSSY, J. CHAPUIS, C.DIDIER, G.FRIER, J.GAUTHIER, V.GONNET, G.JULLIEN, M.MASTROMAURO, A. MATRAIRE (2) M.REPELLIN, D.ROUX, J.TESSAIRE

Absents excusés : M. BROUZET, A. CARBONARI, C.COIGNE, F.GILABERT, P.MOLINARO, A.SAUNIER-PLUMAZ

Président de séance : Michel BAFFERT

Secrétaire de Séance : Véronique GONNET:

OBJET : INSERTION-EMPLOI

Attribution de subvention à l'ADATE-Action « Envolée Féminine »

Rapporteur : Yannick BOULARD

Le Vice-président expose :

Dans le cadre de notre compétence Insertion-emploi :

L'ADATE a saisi le SIRD d'une demande de subvention de 2000 € dans le cadre de l'opération « envolée féminine », démarche qui vise à l'insertion sociale et professionnelle d'un public féminin qui rencontre des entraves à l'insertion socio-professionnelle.

Le projet est soutenu par le Conseil général de l'Isère, le FSE et les communes partenaires que sont : Pont de Claix, Fontaine, Grenoble, St Martin d'hères, Echirolles.

Objectifs visés par l'action :

- Accès à l'emploi
- Développement des compétences comportementales et sociales

En 2009, le SIRD a été sollicité mais n'a pas répondu favorablement au motif qu'aucun positionnement des publics MIPE n'était effectif sur l'action.

En 2010, 3 personnes de la MIPE suivent actuellement l'action ainsi que 11 personnes sur la session de Fontaine, Soit 14 personnes au Total.

Le dossier complet est joint en annexe,

Après débat, le comité syndical,

DECIDE :

D'ATTRIBUER à l'ADATE une subvention de 2000 € dans le cadre de l'action « Envolée Féminine »

DIT que les crédits sont prévus au Budget 2010 chapitre 65.

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits

Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 8 juillet 2010

Le Président
Michel BAFFERT